



**Direction générale de la mondialisation,  
de la culture, de l'enseignement  
et du développement international**  
*Délégation pour l'action extérieure des  
collectivités territoriales*

Paris, le 7 mars 2018

## COMMUNIQUÉ

### **L'égalité femmes-hommes dans la coopération décentralisée Lumière sur 4 projets portés par des collectivités territoriales françaises**

Lors du dernier **Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 8 février 2018**, la France a réaffirmé son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes ; le Président de la République, Emmanuel Macron, en a fait un des enjeux de son quinquennat. Le gouvernement a également [adopté la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2022](#). Celle-ci vise à mettre fin à toutes formes de discriminations et de violences faites aux femmes et aux filles, à soutenir l'autonomisation des femmes, y compris financière, et à accompagner les pays dans leur transition démographique (santé sexuelle et reproductive, éducation des filles, etc.).

Dans ce cadre, les **collectivités territoriales, en tant qu'institutions publiques de proximité, sont des acteurs de premier plan pour faire de l'égalité femmes-hommes une réalité pour les territoires et les citoyens et les citoyennes**. Les collectivités françaises sont particulièrement engagées sur leur territoire en faveur de l'égalité – plus de 260 collectivités françaises sont signataires de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale –, mais également à l'international, en lien avec leurs collectivités partenaires – **22,3 millions d'euros d'aide publique au développement des collectivités territoriales françaises ont eu un impact positif sur l'égalité femmes-hommes en 2016 !**

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères encourage les collectivités territoriales françaises et leurs partenaires à mettre cette approche au cœur de leurs partenariats de coopération décentralisée, en tant qu'**enjeu majeur pour le développement d'un territoire, mais également comme facteur clef de réussite d'un projet** : impliquer les femmes dans les projets de coopération décentralisée, quelle que soit la thématique, c'est ainsi participer à leur autonomisation, au renforcement de leur capacité mais aussi à l'internationalisation de l'ensemble du territoire. Par l'échange de bonnes pratiques ainsi que par la prise en compte de manière systématique de l'égalité femmes-hommes comme un facteur de développement socio-économique d'un territoire, la **coopération décentralisée permet d'aborder le concept d'égalité de manière innovante, tout en interrogeant nos pratiques, dans les pays du Nord comme du Sud**.

**À l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes**, découvrez 4 projets de coopération décentralisée engagés en faveur de l'égalité femmes-hommes, soutenus financièrement par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, sur [France Diplomatie](#) et sur le compte Twitter [@CNCD\\_fr](#).

#### Contact :

**Lisa BONNET**, chargée de mission auprès de l'Ambassadeur, Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales  
Tél: +33 (0)1 43 17 62 70 | [lisa.bonnet@diplomatie.gouv.fr](mailto:lisa.bonnet@diplomatie.gouv.fr)

Retrouvez le Livre blanc « **Diplomatie et territoires** » sur [France Diplomatie](#).



Suivez l'actualité de la coopération décentralisée sur [@CNCD\\_fr](#)